



Climat des affaires en France au dernier trimestre 2015 : un léger mieux

La dernière enquête mensuelle de conjoncture publiée par la Banque de France prévoit une croissance de 0,4 % de l'économie française au quatrième trimestre 2015. Cette prévision est en ligne avec les dernières estimations de conjoncture publiées par l'INSEE et avec le dernier consensus des économistes interrogés par Reuters. L'enquête fait apparaître une hausse d'un point du climat des affaires dans trois secteurs étudiés : 98 pour les services, qui se situe à son plus haut niveau depuis juillet 2011, 96 pour le bâtiment, et 99 pour l'industrie. Pour ce dernier secteur, les chefs d'entreprise interrogés ont fait état d'une accélération de la production le mois dernier, et même d'un rebond particulier observé dans l'automobile et la chimie. Dans les services, l'activité continue d'augmenter à un rythme soutenu. Quant au bâtiment, le secteur a vu son activité progresser très légèrement grâce au second œuvre. Les chefs d'entreprise du secteur indiquent que leurs carnets de commandes se garnissent un peu et attendent une activité un peu plus dynamique en novembre.

Pour consulter l'enquête complète :

<https://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/stats-info/detail/conjoncture-industrie-services-et-batiment.html>

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Union européenne

Chômage

Dans la zone euro (ZE19), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 10,8 % en septembre 2015, en baisse par rapport au taux de 10,9 % enregistré en août 2015 et à celui de 11,5 % de septembre 2014. Il s'agit du taux le plus faible dans la zone euro depuis janvier 2012. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 9,3 % en septembre 2015, en baisse par rapport au taux de 9,4 % enregistré en août 2015 et à celui de 10,1 % de septembre 2014. Il s'agit du taux le plus faible dans l'UE28 depuis septembre 2009. Eurostat estime qu'en septembre 2015, 22,631 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 17,323 millions dans la zone euro. Par rapport à août 2015, le nombre de chômeurs a diminué de 147 000 dans l'UE28 et de 131 000 dans la zone euro. Comparé à septembre 2014, le chômage a baissé de 1,832 million de personnes dans l'UE28 et de 1,194 million dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles, en septembre 2015, ont été enregistrés en Allemagne (4,5 %), en République tchèque (4,8 %), à Malte (5,1 %) ainsi qu'au Royaume-Uni (5,3 % en juillet 2015), et les plus élevés en Grèce (25,0 % en juillet 2015) et en Espagne (21,6 %).

Inflation

Le taux d'inflation annuel de la zone euro est estimé à 0,0 % en octobre 2015, en hausse par rapport au mois de septembre où il était de -0,1 %, selon une estimation rapide publiée par Eurostat. S'agissant des principales composantes de l'inflation de la zone euro, l'alimentation, l'alcool et le tabac devraient connaître le taux annuel le plus élevé en octobre (1,5 %, comparé à 1,4 % septembre), suivis par les services (1,3 %, comparé à 1,2 % en septembre), les biens industriels non énergétiques (0,4 %, comparé à 0,3 % en septembre) et l'énergie (-8,7 %, comparé à -8,9 % en septembre).

Banque de France

Publications

Rue de la Banque N° 13 : Comment la politique budgétaire affecte le niveau des prix : les enseignements d'un passé pas si lointain

Ces dix dernières années ont été marquées par une accumulation massive de dette publique dans un certain nombre de pays développés. Ce phénomène soulève des interrogations sur la soutenabilité des finances publiques et les risques de monétisation de la dette. À partir de l'exemple de la Grande-Bretagne durant les guerres napoléoniennes, l'auteur montre comment, dans des circonstances exceptionnelles, les anticipations relatives à la soutenabilité des finances publiques peuvent affecter le niveau des prix.

https://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/publications/Rue-de-la-Banque/RDB-13-FR.pdf

Publications au Journal Officiel

Décret n° 2015-1441 du 6 novembre 2015 relatif à la coopération régionale outre-mer

<http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031444683&dateTexte=&categorieLien=id>

Décret n° 2015-1393 du 30 octobre 2015 portant publication de l'accord interne entre les représentants des Gouvernements des États membres de l'Union européenne, réunis au sein du Conseil, relatif au financement de l'aide de l'Union européenne au titre du cadre financier pour la période 2014-2020 conformément à l'accord de partenariat ACP-UE et à l'affectation des aides financières destinées aux pays et territoires d'outre-mer auxquels s'appliquent les dispositions de la quatrième partie du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, signé à Luxembourg le 24 juin 2013 et à Bruxelles le 26 juin 2013.

<http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031417869&categorieLien=id>

Décret n° 2015-1431 du 5 novembre 2015 relatif aux modalités de transmission à la Banque de France de données relatives aux opérations d'assurance-crédit

<http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031444012&dateTexte=&categorieLien=id>

Indicateurs de vulnérabilité : évolution contrastée au 3^{ème} trimestre 2015

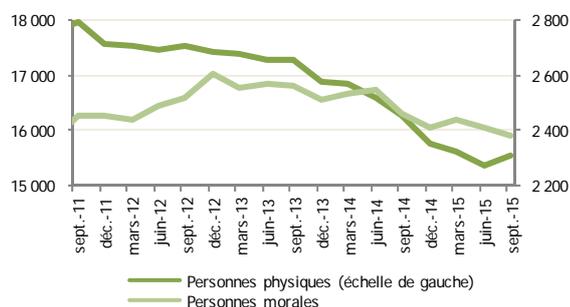
Les indicateurs de vulnérabilité des agents économiques affichent des évolutions contrastées au 3^{ème} trimestre. Mais, la plupart s'améliorent sur un an :

- Les retraits de cartes bancaires (4 361 à fin septembre) sont stables sur le trimestre, mais en repli de 9 % sur un an ;
- Les incidents de paiement sur chèques (104 944 à fin septembre) sont en baisse tant sur le trimestre (-0,8 %) qu'en glissement annuel (-7,3 %) ;
- Le nombre d'entreprises en interdiction bancaire (2 377 à fin septembre) diminue également sur le trimestre (-1,5 %) ainsi qu'en glissement annuel (-3,5 %) ;
- Le nombre de personnes physiques en interdiction bancaire (15 557 à fin septembre) a progressé de 1,2 % par rapport au 2^{ème} trimestre, mais est inférieur de 4,3 % par rapport à son niveau de septembre 2014.

Pour leur part, les incidents de paiement sur effets sont plus nombreux : 304 incidents de paiement ont été enregistrés au troisième trimestre 2015 contre 228 à la même période en 2014. Leur montant cumulé s'élève à 1,5 million d'euros et a augmenté de 27 % sur un an. Cette hausse est, en grande partie, attribuable au secteur des services publics et au secteur primaire. La répartition des montants des incidents de paiement par activité a, par ailleurs, sensiblement évolué :

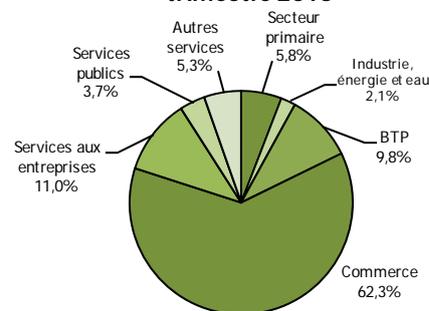
- La part du secteur du commerce reste prépondérante (62,3 %), même en recul de 6,8 points ;
- La part des services aux entreprises diminue de 4,7 points ;
- La part du secteur primaire progresse de 5,3 points ;
- La part des services publics (éducation, santé, action sociale) progresse de 3,6 points ;
- La part du BTP affiche une hausse de 2,3 points.

Personnes physiques et morales en interdiction bancaire (en nombre)



Source : IEDOM

Répartition des montants des incidents de paiement par activité au 3^{ème} trimestre 2015



Source : IEDOM

BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

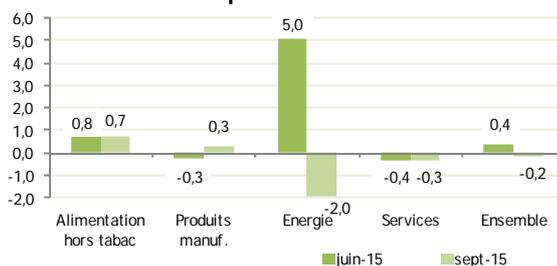
Inflation : recul des prix au 3^{ème} trimestre

L'indice des prix à la consommation (IPC) s'établit à 131,2 en septembre 2015. A la fin du troisième trimestre, sur un an, l'inflation est positive (+0,3 %) mais ralentit par rapport à son niveau du deuxième trimestre (+0,5 %). Entre juin et septembre 2015, les prix ont d'ailleurs reculé de 0,2 % en Martinique ; une évolution essentiellement attribuable à la baisse généralisée des cours mondiaux de l'énergie (-23 % pour le cours du Brent).

Dans le détail, les prix de l'énergie ont diminué de 2 % en Martinique (-0,2 point en contribution) sur le trimestre, et ceux des services de 0,3 %, tandis que les prix de l'alimentation et des produits manufacturés ont augmenté de 0,7 % et 0,3 % respectivement.

Avec un recul des prix de 0,4 % sur le trimestre, cette tendance est encore plus prononcée en Guadeloupe. En Guyane en revanche, les prix sont restés globalement stables, à leurs niveaux du deuxième trimestre.

Variations trimestrielles des postes de l'IPC



Source : INSEE

Intempéries et inondations en Martinique

Après l'intense épisode pluvieux du 6 novembre 2015 en Martinique, plusieurs communes devraient être rapidement déclarées en état de catastrophe naturelle selon les déclarations du Premier Ministre, afin d'indemniser au plus vite les sinistrés. Plusieurs communes du Sud de l'île (notamment Rivière-Pilote, Sainte-Luce, Sainte-Anne, Rivière-Salée) ont été surprises par une rapide montée des eaux. Si aucune victime n'est à déplorer, les pluies ont entraîné d'importants dégâts matériels (maisons et commerces inondés, glissements de terrains, éboulements, obstacles sur les voies, etc.).

Pour pallier aux besoins les plus immédiats des collectivités, des professionnels et des particuliers touchés, un fonds de secours géré par le Ministère des Outre-mer a été mobilisé en urgence à hauteur de 200 000 euros. Les demandes d'indemnisation devront être adressées à la Préfecture de la Martinique en sa qualité d'organe de coordination du dispositif.

ACTUALITÉS RÉGIONALES

Ouverture d'un centre régional pour l'énergie renouvelable

Le Centre Caribéen pour l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique (Caribbean Centre for Renewable Energy and Energy Efficiency - CCREE) a ouvert ses portes le 28 octobre 2015 à la Barbade. Le centre a été créé à l'initiative des États de la Communauté Caribéenne (CARICOM) et en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (UNIDO). En plus des objectifs environnementaux comme le développement des ressources renouvelables, les enjeux pour le centre sont également d'ordre économique. Les pays de la Caraïbe, qui importent environ 90 % de leur énergie et y consacrent près de 20 % de leur PIB chaque année, sont significativement exposés à la volatilité des prix internationaux du pétrole. Limiter cette dépendance aux sources extérieures devrait permettre de réduire les coûts, de sécuriser l'approvisionnement énergétique de ces pays et, à plus long terme, d'améliorer leur compétitivité.

L'économie du tourisme de croisière dans les Caraïbes

Une étude [sur les contributions économiques du tourisme de croisière](#) dans la région caribéenne (dont l'Amérique centrale) a récemment été publiée. Commandée par l'Association Florida Caribbean Cruise et réalisée par le centre de recherche BREA (Business Research and Economic Advisors), elle porte sur 35 destinations, dont les Antilles françaises, et couvre la période de mai 2014 à mai 2015. En plus des données officielles du secteur, une enquête auprès des croisiéristes et des membres d'équipages a permis d'estimer leurs dépenses moyennes et d'identifier leurs postes d'achats, ainsi que leurs niveaux de satisfaction, dans chacune des destinations. Les dépenses étudiées incluent le montant des excursions, des frais et taxes aux ports et des différents services de ravitaillement.

Au total, sur la saison 2014/2015, l'étude comptabilise 23,6 millions de passagers et évalue à 3,16 milliards de dollars les dépenses sur les 35 destinations (dont 2,452 milliards pour les dépenses des passagers), à 75 050 le nombre d'emplois concernés et à 976 millions de dollars la masse salariale correspondante. En moyenne, la dépense par passager est estimée à 103,83 dollars par destination mais elle varie de 42,52 dollars à Trinidad à 191,26 dollars pour Saint-Martin – des écarts en partie liés aux spécialisations commerciales des différentes destinations.

En Martinique, l'étude évalue cette moyenne à 68,99 dollars (environ 65 euros), un niveau inférieur à la moyenne régionale. Par ailleurs, si les notes de satisfaction mettent en évidence de bonnes interactions avec les commerçants et les résidents, et un accueil particulièrement apprécié à l'embarcadère, les résultats pointent une faible diversité des commerces et des activités, et les prix sont jugés relativement élevés. Le secteur de la croisière en Martinique est toutefois en plein regain de dynamisme. Le Comité Martiniquais du Tourisme anticipe la venue de près de 380 000 croisiéristes en Martinique sur la saison 2015/2016.

PRINCIPAUX INDICATEURS

INDICATEURS DE RÉFÉRENCE			Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
Prix (source : INSEE)	Indice des prix à la consommation (base 100 en 1998)	- septembre 2015	131,2	-0,5 %	+0,3 %
Chômage (source : DIECCTE)	Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM A)	- septembre 2015	45 140	-1,3 %	-1,8 %
Allocations chômage (source : Pôle emploi)	Nombre d'allocataires de Pôle emploi	- juillet 2015	22 521	+0,3 %	+2,0 %
RSA (source : CAF)	Nombre de bénéficiaires payés <i>Données non consolidées</i>	- octobre 2015	43 172	-0,1 %	+2,7 %
Commerce extérieur (source : Douanes)	Importations (millions d'euros)	- septembre 2015	203,4	-11,3 %	-2,0 %
	Hors produits pétroliers		161,0	-2,2 %	+22,9 %
	Exportations (millions d'euros)	- septembre 2015	34,0	-20,4 %	-39,5 %
	Hors produits pétroliers		19,4	+21,6 %	+9,1 %
Grande distribution (source : DIECCTE)	Taux de couverture mensuel	- septembre 2015	16,7 %		-10,4 pt
	Hors produits pétroliers		12,0 %		-1,5 pt
Indicateurs de vulnérabilité (source : IEDOM)	Chiffre d'affaires des hypermarchés (millions d'euros)	- août 2015 - cumul annuel	50,9 374,2	+5,5 %	-2,1 % -0,2 %
	Personnes physiques en interdiction bancaire	- août 2015	15 314	-0,1 %	-6,6 %
	Personnes morales en interdiction bancaire	- août 2015	2 408	-0,2 %	-3,6 %

INDICATEURS SECTORIELS			Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
Trafic aéroportuaire (source : SAMAC)	Nombre de passagers (hors transit)	- septembre 2015	84 575	-51,6 %	+1,0 %
		- cumul annuel	1 251 539		-1,1 %
Trafic maritime (source : DD PAF)	Nombre de croisiéristes	- septembre 2015	0	nd	nd
		- cumul annuel	192 919		+40,1 %
Construction (source : Ciments Antillais)	Ventes de ciment (tonnes)	- octobre 2015	16 688	+12,4 %	-3,8 %
		- cumul annuel	152 953		-1,9 %
Immatriculations (source : AAA)	Véhicules particuliers neufs (VPN)	- octobre 2015	1 161	+17,6 %	+22,6 %
	Véhicules utilitaires neufs (VUN)	- octobre 2015	177	+4,7 %	+2,9 %
	Cumul annuel (VPN et VUN, hors bus, porteurs et tracteurs)		10 529		+9,9 %

PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊT ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,05%	10/09/2014
Taux de la facilité de prêt marginal	0,30%	10/09/2014
Taux de la facilité de dépôt	-0,20%	10/09/2014

Taux d'intérêt légal 2ème semestre 2015 - JORF du 24/06/2015				Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/15)			
Créances de personnes physiques	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*		
(Hors besoins professionnels) :	4,29%	0,75%	0,75%	1,25%	2,00%	0,50%	
Autres cas :	0,99%						* hors prime d'Etat

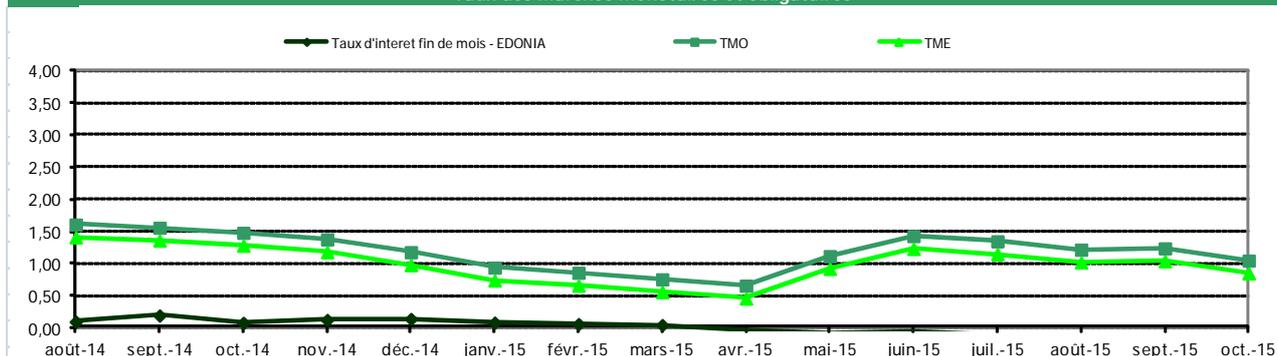
Taux d'intérêt fin de mois - EONIA				Taux d'intérêt fin de mois - EURIBOR			
Juillet	Août	Septembre	Octobre	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
-0,1020%	-0,1100%	-0,1220%	-0,1290%	-0,1190%	-0,0680%	0,0060%	0,1070%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Juillet	Août	Septembre	Octobre	Juillet	Août	Septembre	Octobre
1,15%	1,02%	1,04%	0,85%	1,35%	1,22%	1,24%	1,05%

Taux de l'usure (seuils applicables au 1^{er} octobre 2015)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	3,92%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,36%
Prêts à taux variable	3,63%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	2,81%
Prêts-relais	4,19%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	3,36%
Autres prêts		Découverts en compte	13,36%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 3 000 euros	19,97%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	2,51%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	13,45%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	7,84%	Découverts en compte	13,36%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

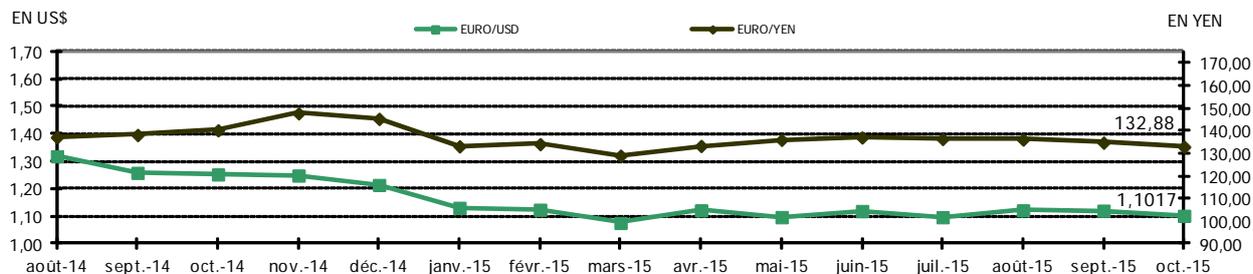
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,1017	EURO/ZAR (Afrique du sud)	15,2222	EURO/SRD (Surinam)	3,6322
EURO/JPY (Japon)	132,8800	EURO/BWP (Botswana)	11,6340	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	1,9702
EURO/CAD (Canada)	1,4515	EURO/SCR (Seychelles)	13,9232	EURO/DOP (Rép. Dom.)	49,9673
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,7182	EURO/MUR (Maurice)	39,5475	EURO/BBD (La Barbade)	2,2012
EURO/SGD (Singapour)	1,5445	EURO/BRL (Brésil)	4,2724	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	6,9689
EURO/HKD (Hong-Kong)	8,5382	EURO/VEF (Vénézuéla)	6,9255	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3587,9247	EURO/XCD (Dominique)	2,9718	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	